

COMMUNE DE
LEVENS

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES

Mouvement de Terrain

PLAN DE ZONAGE

Partie Nord

Pour le Préfet,
Le Sous-Préfet,
Directeur de l'Urbanisme
Francis SOULMAN
Septembre 2004

Echelle : 1/5000

PRESCRIPTION DU PPR conformément à la loi n°95.101 du 2 février 1995 : 6 Juin 2001

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

ENQUETE DU : 3 Mai 2004 AU 28 Mai 2004

APPROBATION DU PPR : 3 MAI 2005



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT
SERVICE AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT

